

<p>TYPE DE DIPLÔME</p> <p><b>MENTION COMPLÉMENTAIRE</b></p>	<p>DURÉE DU DIPLÔME</p> <p><b>1 AN</b></p>	<p>NIVEAU D'ENTRÉE</p> <p><b>CAP OU BAC</b></p>	<p>NIVEAU DE SORTIE</p> <p><b>NIVEAU 3</b></p>	 <p><b>LYCÉE VAUBAN</b> Général, Technologique et Professionnel</p>
---	--	---	--	--



## >>> FORMATION ET DÉBOUCHÉS

L'Aide à Domicile exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants de plus de 6 ans, de personnes âgées et/ou de personnes handicapées vivant en logement privé individuel ou collectif. Il travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux intervenant auprès de ces catégories d'utilisateurs.

Il est salarié d'associations, de collectivités territoriales, d'employeurs particuliers, d'organismes et services concourant au maintien à domicile.

Il contribue au maintien de l'autonomie, il favorise la participation active de la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix, et il adapte son accompagnement aux capacités, aux habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur.

L'Aide à domicile participe à la mise en œuvre du projet de vie et du plan d'aide, en lien avec l'entourage et l'équipe professionnelle. Il exerce ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique. Il adopte une attitude professionnelle adaptée.

Ce professionnel intègre également dans ses activités l'usage de la domotique et de l'outil numérique, en prenant en compte leur évolution dans le contexte professionnel.

Enfin, il prend en compte en permanence dans ses activités le développement durable.

Le titulaire de la mention complémentaire « Aide à Domicile » assure :

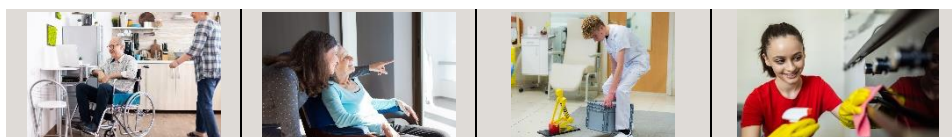
- La promotion de l'autonomie des personnes
  - Réalisation de repas et accompagnement à la prise des repas
  - Aide aux activités de la vie quotidienne
  - Aide aux activités motrices et de loisirs
  - Aménagement des locaux
- L'accompagnement des enfants de plus de 6 ans
  - Activités après l'école
  - Aide aux activités de la vie quotidienne
- Des prestations de services
  - Maintenance de premier niveau
  - Entretien et vigilance à domicile
  - Assistance administrative
  - Assistance pour l'utilisation de l'outil informatique

## >>> CONDITIONS D'ADMISSION

Pour intégrer cette formation, le candidat doit être titulaire du BEP ASSP, CAP AAGA, CAP ATMFC, CAP AEPE, CAP PSR, CAP APH, DEAES, CAPA SAPVER

- Avoir le sens de l'organisation, prendre des initiatives
- Avoir une souplesse d'adaptation aux situations de travail
- Travailler en équipe et/ou seul, être ponctuel
- Avoir le sens de la communication et des relations sociales
- Savoir respecter les règles de savoir-vivre de chacun
- Avoir une bonne forme physique

Le candidat doit être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).



 <b>TYPE DE DIPLÔME</b> <b>MENTION COMPLÉMENTAIRE</b>	 <b>DURÉE DU DIPLÔME</b> <b>1 AN</b>	 <b>NIVEAU D'ENTRÉE</b> <b>CAP OU BAC</b>	 <b>NIVEAU DE SORTIE</b> <b>NIVEAU 3</b>	
---	--	---	--	---

## >>> ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES

La formation est uniquement professionnelle. Les candidats sont dispensés d'enseignement général.

BLOCS DE COMPÉTENCES	
<b>Bloc 1 : Promotion de l'autonomie des personnes</b>	
Adopter une posture professionnelle adaptés	Unité UP1 Promotion de l'autonomie des personnes
Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire	
Communiquer avec la personne et la famille	
Prendre en compte son environnement professionnel	
Réaliser des repas	
Servir des repas	
Promouvoir l'autonomie de la personne en l'accompagnant dans les gestes du quotidien	
Repérer des signes d'altération de la santé et mettre en œuvre des techniques d'urgence	
Animer des activités de stimulation cognitive, intellectuelle et physique	
Aménager des espaces pour favoriser l'autonomie et prévenir les accidents	
<b>Bloc 2 : Accompagnement des enfants de plus de 6 ans</b>	
Organiser son action	Unité UP2 Accompagnement des enfants de plus de 6 ans
Mettre en œuvre des activités après l'école	
Suivre le travail scolaire à faire à la maison	
Favoriser l'acquisition de l'enfant à travers les gestes du quotidien	
Préserver l'intégrité de l'enfant	
<b>Bloc 3 : Prestations de services</b>	
Assurer la maintenance de premier niveau des équipements	Unité UP3 Prestations de service
Contribuer à l'entretien et à la vigilance à domicile	
Contribuer à la gestion des documents administratifs	
Contribuer à l'usage du numérique	

## >>> STAGE

La formation en milieu professionnel est l'occasion :

- d'appréhender concrètement les structures et les différents partenaires intervenant à domicile, de découvrir les différents types de personnes aidées dans le contexte d'un travail au domicile privé
- d'apprendre à travailler en situation réelle, en présence d'usagers, avec les ressources et les contraintes du milieu professionnel
- de percevoir les spécificités du travail à domicile dans ses dimensions de responsabilités et de solitude d'exercice
- de s'insérer dans une équipe de professionnels
- de mettre en œuvre ou d'acquérir, sous la responsabilité d'une personne qualifiée, des savoir-faire et des savoirs définis dans le référentiel du diplôme

Les PFMP ont une durée totale de **14 semaines** ; toutes font l'objet d'une évaluation pour l'examen  
Elles se dérouleront :

- Au sein des services d'aide et de maintien à domicile par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services
- Dans des structures proposant des domiciles partagés
- Dans des EHPAD hors les murs
- Dans des résidences familiales, des foyers logements, des résidences services, des résidences autonomie.

## >>> MODALITÉ D'INSCRIPTION

Prendre contact avec l'établissement pour une pré-inscription au 03.28.29.26.40

